Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260109-D_26_004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE **n°26-004**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - GUIPEL

Date de convocation
05/01/2026

Date d'affichage
05/01/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 15
Absents avec procuration : 3
Absents : 0

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 9 janvier 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., M. Samson H., Mme Georges M., Mme Pondemer S., M. Le Guellec Y., M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Rucay D., M. Galipaud B., Mme Thomas C., et Mme Jeanneteau N.

Etaient absents excusés : Mme Corradini-Mochet C., Mme Basille V. et M. Denais J.-C.

Procurations : Mme Corradini-Mochet C. à Mme Pondemer S., Mme Basille V. à M. Le Guellec Y., M. Denais J.-C. à Mme Joucan I.

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Raux C. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-004 – Finances – Rue du Stade – Demande de subvention au titre de la dotation départementale de répartition des amendes de police 2026

M. Alméras L. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les travaux de la rue du Stade ont notamment pour objectif de créer un aménagement piétonnier protégé le long de la voie de circulation. A ce titre ces travaux sont éligibles à la dotation départementale de répartition des amendes de police.

Pour rappel, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Prestataire	Montants (HT)
Maîtrise d'œuvre		**14 200 €**
Maîtrise d'œuvre	ECR environnement et Atelier Ersilie	14 200 €
Études complémentaires		**4 780 €**
Plan topo	ECR environnement	1 650 €
ITV réseau eaux pluviales	ECR environnement	2 685 €
Publicité Marché	Médialex	445 €
Travaux VRD		**232 778 €**
Voirie		160 001 €

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260109-D_26_004-DE

Signalisation		6 000 €
Mobilier urbain		1 615 €
Eaux pluviales		43 863 €
Aménagements paysagers		10 215 €
Aléa		9 326,40 €
Total dépenses		**250 000 €**

Recettes	**Montants**	**%**
Subventions	**129 400 €**	**51,76%**
Etat - DETR 2026	100 000 €	40,0%
Département - Participation bande de roulement	14 400 €	5,76%
Département amende de police	15 000 €	6,0%
Agence de l'eau Loire Bretagne	à solliciter	
Etat - Fonds vert	à solliciter	
Recettes propres	**120 600 €**	**48,24%**
Autofinancement	120 600 €	48,24%
Total recettes	**250 00**	

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mme la Maire à déposer la demande de subvention.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

- **AUTORISE** Madame la Maire à solliciter la dotation départementale de répartition des amendes de police au titre de l'exercice 2026 pour des dépenses correspondant à des aménagements piétonniers sécurisés pour un montant de 15 000 € correspondant à 6 % de l'enveloppe du projet.

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

La secrétaire de séance
Céline Raux